

# Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mardi, Jeudi & Samedi

**ABONNEMENTS**  
 LOT et Départ. limitr.  
 3 mois 6 mois 1 an  
 25 fr. 40 fr. 70 fr.

Autres départements  
 3 mois 6 mois 1 an  
 26 fr. 50 42 fr. 73 fr.

**TÉLÉPHONE 31**  
 Compte postal :  
 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50<sup>c</sup>

**Administration**  
 CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS

Les annonces sont reçues au bureau du Journal

**Direction & Rédaction**  
 Directeur : A. COUESLANT  
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET  
 Paul GARNAL

**Publicité**

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)...	3 fr. »
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	4 fr. »
— 2 <sup>e</sup> page	6 fr. »

50<sup>c</sup>

## D'HIER A DEMAIN ! INFORMATIONS

Attention ! Certains socialistes de l'équipe qui a si bien saboté la France, au lieu de s'excuser, essayent de faire croire que ça n'est pas vrai. Il importe beaucoup, pourtant, s'ils veulent entrer dans le nouvel ordre social, qu'ils n'y apportent pas avec eux, même atténué, le virus dont ils ont empoisonné le régime déchu.

Ont-ils répudié, oui ou non, les faux principes de ce marxisme dont ils furent pour notre malheur les derniers fidèles et qu'ils voulaient imposer à notre pays alors qu'on les avait rejetés partout ailleurs ?

Telle est la question qu'on est en droit de poser à M. Paul Ribes, ancien député S.F.I.O. après un article équivoque et douteux. Approuve-t-il encore, oui ou non, la politique menée en France par son parti ? Là où l'on voudrait de la franchise et de la netteté, tout son pathos n'est que réticences et embarras. Entre autres choses, il écrit :

« Parce que le socialisme avait depuis longtemps dénoncé cette « plaie sociale (la lutte des classes) il fut accusé d'en être l'auteur, « comme si le médecin créait une maladie en la découvrant. »

Bon après ! Si nous nous laissons faire, il présenterait le socialisme-marxiste comme une victime de ses bonnes intentions, alors qu'il a été le tourmenteur de la France ! Admirez la comparaison entre le socialisme et la médecine !... Rappelons à M. Paul Ribes qu'un médecin a pour mission de guérir la maladie et non pas d'en exciter la virulence et de la porter à son paroxysme, comme le socialisme-marxiste a fait de la lutte des classes. Les socialistes n'ont pas soigné le malade ; ils ont exacerbé son mal qu'ils entretenaient soigneusement parce qu'ils en tiraient mandats et profits, puissance et fortune...

D'ailleurs, pour porter un jugement sur le socialisme tel qu'il a sévi chez nous, ce n'est pas sur un point spécial de sa doctrine écrite qu'il faut l'apprécier, mais sur son œuvre entière et sur l'ensemble de son action.

Prétendant à la « lutte des classes », qu'est-ce que les socialistes ont fait chez nous ?... De l'internationalisme ! Oui, de l'internationalisme à outrance et d'autant plus malaisant que partout ailleurs triomphaient les nationalismes les plus exaltés. Partout ailleurs on aimait et on exaltait le patriotisme, chez nous les internationalistes travaillaient à le détruire. Pour donner un prototype ce que le marxisme appelait sa « conscience de classe » les socialistes lui entendaient d'abord la « conscience de la patrie ». Voilà quelle fut l'œuvre inexpiable du socialisme chez nous : d'avoir, autant qu'il l'a pu, « défranchisé le prolétariat français ».

C'est là-dessus que M. Paul Ribes aurait dû nous dire son avis. On se demande vraiment s'il croit que nous tombons de la lune, que nous ne savons rien, que nous n'avons rien vu, rien lu, rien entendu de tout ce qui se passait en France dans les temps où sévissait le Populaire et l'Humanité et que nous n'avons rien retenu de la propagande furieuse et incessante que menait chez nous la troupe déchainée des démagogues et des révolutionnaires ?

Etait-ce pour préparer de bons soldats qu'ils faisaient de l'antimilitarisme ? Etait-ce pour mieux protéger le pays qu'ils refusèrent toujours tout crédit militaire et qu'ils ne cessèrent de réclamer la réduction massive des armements ? Etait-ce pour mieux mettre la terre française à l'abri des invasions qu'ils avaient pris pour mot d'ordre leur faussette formule : pas un sou, pas un homme pour la Défense nationale ? Etait-ce pour bien faire comprendre aux citoyens leur devoir de défendre la « patrie en danger » qu'ils leur faisaient chanter « l'Internationale » où l'on recommandait aux soldats de mettre crosse en l'air et de rompre les rangs, etc., etc. ?

D'ailleurs ils ne cachèrent pas leur but qui était de démolir la société. Ils ne le cachèrent pas, ils le proclamèrent. C'était leur programme affiché, et l'on avait beau leur représenter les terribles dangers qu'ils faisaient courir à la France, cela n'a jamais arrêté ou ralenti leur œuvre de destruction.

Eh ! bien comme nous ne pouvons pas effacer ces choses de notre mémoire, il ne nous sera pas possible de croire à la sincérité des sentiments patriotiques de certains socialistes-marxistes s'ils ne répudient pas d'abord les idées exactement opposées dont ils étaient autrefois les héritiers et les propagateurs. S'ils veulent rester les hommes d'hier, ils ne peuvent pas être ceux de demain.

Emile LAPORTE.

## Echos

**Après la cérémonie.**  
 Elle était simple et, si je peux dire, d'un accent profond, cette cérémonie d'hommage à la mémoire d'Edouard Yvieux, le proviseur de notre lycée Gambetta, tombé en combattant pour la France. Elle prit tout naturellement le caractère de celui qu'elle voulait honorer, qui fut dans sa mort ce qu'il avait toujours été dans sa vie, l'homme qui fait simplement son devoir, quelque soit ce devoir.

Dans les lettres, que, pendant la campagne, il écrivait à ses amis comme à sa famille, et dont M. Rigaudières a cité quelques passages, on le retrouve tel qu'on l'avait connu, faisant face au destin tragique de la guerre, d'une âme aussi franchement résolue qu'il remplissait ses fonctions de chef d'établissement et d'éducateur.

Durant les cinq années qu'il dirigea notre lycée, il s'était comme intégré à la vie de la Cité et celle-ci s'associa au deuil de sa famille et à l'hommage qui lui était rendu.

Le nom et la mémoire d'Edouard Yvieux sont désormais liés indissolublement aux fastes de ce vieux lycée où bat le cœur de Cahors. Par là, il prend place dans l'ensemble des beaux souvenirs qui font à notre ville un si grand patrimoine de deuil et de gloire.

En inscrivant son nom sur les murs de notre lycée, on l'a comme gravé au cœur même de Cahors.

**JEUNE FRANÇAIS**  
 inquiet de ton avenir & de celui de ton pays  
**ENGAGE-TOI**  
 tu assureras l'un & l'autre

### RETOUR DE DJIBOUTI DU CONTRE-AMIRAL PLATON

Le contre-amiral Platon, secrétaire d'Etat aux colonies, qui était allé porter aux héroïques populations de Djibouti, l'hommage du Gouvernement et de la France tout entière, est arrivé à Vichy mardi, par l'avion régulier d'Air-France.

Le contre-amiral, interrogé, a fait l'historique des événements qui se sont déroulés depuis septembre dernier à Djibouti.

Mais, a déclaré le contre-amiral Platon : « Je puis assurer que les populations mourront peut-être, mais ne deviendront jamais gaulistes. »

Le contre-amiral a ajouté : « J'ai, d'autre part, recueilli le serment que jamais les troupes ne failliront à leur devoir de fidélité qu'il leur arrive : que l'attaque militaire se produise ou que le blocus se resserrera davantage. Je reviens plus fier encore d'être Français après avoir vu une population tout entière qui paie cher son attachement à la Patrie. »

### La taxe de luxe

Le dernier Conseil des ministres a admis le principe de la création d'une taxe de luxe, non de celle qui connut naguère une unanime impopularité, mais d'une taxe qui sera appliquée à une liste d'objets dits « de luxe » au lieu d'être fixée d'après le prix des objets vendus. La taxe jouera lors de la dernière transaction (détaillant à consommateur).

### Un avion anglais mitraille un cultivateur français

Au cours d'une attaque sur le littoral, des aviateurs britanniques ont mitrillé, entre Gravelines et Dunkerque, un paisible cultivateur, M. Frédéric Dekeuster, 26 ans, qui conduisait un chariot.

Le malheureux a été tué. Deux des frères de la victime sont prisonniers en Allemagne.

### La progression allemande en Crimée

Le dernier succès allemand annoncé en Crimée est l'occupation de Bachtchisarai, l'ancienne résidence des khans tartares de Crimée, célèbre par ces précieux souvenirs artistiques, et qui se situe à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Sébastopol.

La ville de Sébastopol elle-même, d'après des informations de source italienne, dévastée par les bombardements allemands, serait en flammes. Par contre, l'infanterie allemande n'a pas encore pu entamer la vaste ceinture de défense aménagée vers l'intérieur.

### Staline fait fusiller plusieurs membres de son état-major

Le journal soviétique « Nowoje Slowo » annonce que plusieurs membres de l'état-major rouge ont été fusillés sur ordre spécial de Staline. Le motif de ces exécutions aurait été la désorganisation des corps d'armées commandés par ces chefs.

## LA CULTURE DU TABAC

Nous avons annoncé dernièrement que le service d'exploitation industrielle des tabacs allait donner dans tout le département une série de conférences, en plein accord avec la direction des services agricoles et la fédération des planteurs, dans le but de porter à la connaissance des cultivateurs les nouveaux avantages que le Gouvernement entend accorder à ceux qui augmenteraient en 1942 les surfaces consacrées au tabac.

Des avantages similaires seront aussi accordés aux nouveaux planteurs de 1942, restés jusqu'ici en dehors de cette culture et à ceux dont la commune viendrait à être admise cette année à la pratique.

Nous avons publié les noms des localités où ces réunions auront lieu ainsi que leur date et l'heure.

La direction des Tabacs du Lot fait aussi connaître aux cultivateurs que le Gouvernement vient enfin de donner suite à un vœu émis depuis longtemps par les planteurs de notre région, tendant à abandonner l'espèce corsée appelée « Nijkerk » pour cultiver l'espèce légère dite « Paraguay », cultivée à raison de 38.000 plantes à l'hectare tandis que le Nijkerk était planté à la compacité de 10 à 12.500 plantes à l'hectare seulement. Les rendements en poids et en argent de l'espèce légère sont, à l'hectare, très nettement supérieurs à ceux du Nijkerk et sa culture plus avantageuse à tous égards, même si l'on tient compte du nombre plus élevé des plantes et des feuilles manutentionnées, ce qui occasionne une certaine augmentation de main-d'œuvre.

L'administration des Tabacs

### Contre la saisie des navires français

M. Henry Haye, ambassadeur de France, a protesté auprès de M. Sumner Welles, secrétaire d'Etat adjoint, contre la saisie par les Britanniques de cinq bateaux marchands français au large des côtes de l'Afrique du Sud.

### Un démenti de Berlin

Une information officielle déclare : Les affirmations britanniques selon lesquelles le convoi français, dont quelques unités ont été capturées illégalement par des navires de guerre britanniques, naviguaient sur ordre et pour le compte de l'Allemagne, sont qualifiées dans les milieux compétents de mensonges dénués de tout fondement.

### Une prochaine ascension dans la stratosphère

L'ingénieur Olivier et le père Puis, directeur de l'Observatoire de Buenos-Aires, achèvent actuellement de mettre au point leur expédition dans la stratosphère. L'ascension devait avoir lieu au printemps dernier, mais la guerre européenne a empêché les professeurs Piccard et Gosyns d'apporter en Argentine les instruments scientifiques offerts par eux pour équiper le ballon stratosphérique, MM. Piccard et Gosyns ayant donné l'assurance qu'ils arriveraient pour Noël, l'ascension aura probablement lieu entre le 10 et le 20 janvier prochain. L'ingénieur Olivier s'est rendu sur le mont San Rafael d'où partira le ballon. Ce dernier a une capacité de 124.790 mètres cubes ; sa confection a exigé 22.000 mètres de soie imperméabilisée. La cabine, en aluminium, contient un régénérateur de l'air pour la respiration. Les deux « stratonotes » espèrent atteindre l'altitude de 30.000 mètres.

### EN PEU DE MOTS...

- On annonce la mort, à Paris, à l'âge de 77 ans, d'Henri Brasier, l'un des pionniers de l'automobile.
- Le ministre du travail britannique vient d'annoncer qu'il se trouvait encore dans les Iles Britanniques 196.594 chômeurs.
- La police spéciale de Saint-Etienne a saisi un stock de plus de 60.000 couvertures.
- Aux enchères qui ont eu lieu à l'Hôtel des ventes à Paris, un timbre de 15 centimes vert de France 1849, en bloc de quatre a été adjugé 115.000 francs et un autre bloc de 1 franc carmin, de France également a été adjugé 125.000 francs.
- 42 émigrés juifs venus d'Europe sur un vapeur espagnol n'ont été admis dans aucun port américain.
- L'Union locale des anciens combattants de l'Annam a fait remettre au Maréchal Pétain la somme de 391.000 francs destinée aux prisonniers de guerre.

## CHRONIQUE DU LOT

### Les Trusts et la Paysannerie

La lutte sans merci organisée par le Maréchal contre les Trusts le 12 août dernier n'a pas eu seulement pour but de délivrer les Petits et Moyens Entrepreneurs de leur emprise.

Pour reprendre l'expression même du Maréchal, c'est « le Pays » tout entier qu'il convient de délivrer de leur tutelle.

Et le Pays ne comprend pas seulement les Artisans, les Entrepreneurs, les Commerçants, les Grandes Industries libres et l'énorme masse des Consommateurs. Il comprend aussi nos Paysans.

Le grave malaise dont souffre l'Agriculture française est en partie imputable à l'action néfaste des Trusts.

Les Trusts se sont arrogés, en matière agricole, deux prérogatives essentielles. Ils contrôlent d'une part la production des matières premières indispensables à l'agriculture et se sont assurés, d'autre part, la maîtrise absolue de certains marchés mondiaux de produits agricoles.

En sa double qualité de consommateur et de producteur le paysan français se trouve donc soumis, qu'il le veuille ou non, à la tutelle et au bon vouloir des Trusts.

Il n'est hélas besoin que de quelques exemples pour illustrer ce triste état de chose.

#### I. Les Trusts contrôlent la production des machines agricoles et des engrais chimiques.

La production des machines agricoles dépendant de l'industrie sidérurgique et plus particulièrement de l'industrie lourde, il est superflu de rappeler, aujourd'hui, les agissements dans ce domaine du Trust de l'Acier.

Quant aux engrais chimiques indispensables à la culture, ils sont monopolisés par trois grandes Maisons internationales : Kullman, Saint-Gobain, Kali Sainte-Thérèse, toutes trois rattachées au Cartel International de l'Industrie des Produits Chimiques, dont le siège se trouve à Amsterdam.

En 1935, par la volonté toute puissante de ce Trust, le Comptoir de vente des Potasses de Mulhouse

vendait aux paysans français le chlorure de potassium au prix de 60 francs les 100 kgs., alors qu'il vendait aux paysans belges 47 fr. français les 100 kgs., rendus à Anvers.

Si aujourd'hui l'agriculture française manque d'engrais, si elle a souffert jusqu'en 1940 de l'exploitation insuffisante de nos ressources nationales en potasse et en phosphates, au profit de produits étrangers plus coûteux et moins efficaces, désormais arrêtés par le blocus, c'est au tout puissant Cartel de l'Industrie Chimique qu'elle le doit.

Mais dans le domaine de la répartition des produits agricoles l'emprise des Trusts est encore plus grave.

#### II. Le Trust du blé.

Son nom seul suffit à évoquer le nom de Louis-Louis Dreyfus et des scandales dont fut l'objet ce Juif qu'on appelait volontiers le Banquier du Blé ; car Dreyfus avait bien constitué une véritable Banque où le blé servait d'instrument de spéculation. Louis-Louis Dreyfus avait de par le monde ses acheteurs, et ses vendeurs, sa flotte de commerce. Il avait aussi ses amis au Parlement.

A une époque où la surproduction des blés français, avait fait descendre le cours à 40 fr., Louis Dreyfus n'hésitait pas à importer des blés américains en Afrique du Nord pour concurrencer ainsi, sous l'étiquette coloniale, nos paysans producteurs de blé sur les marchés de la métropole.

Qu'importait à ce banquier international la misère de notre paysannerie s'il pouvait à ce prix réaliser de scandaleux profits.

#### III. L'accaparement du vin.

Evocque l'instinct le nom d'un homme qui a réalisé en matière de vins de longs mois sur l'activité vinicole française, et contre lequel le Maréchal vient de prendre récemment des sanctions exemplaires.

Arrachage de nos vignes, contingentement de nos vins d'Algérie, droits de douane prohibitifs, tous ces maux dont ont souffert nos

viticulteurs français sont imputables au Trust du Vin.

IV. Les Trusts laitiers.

A la fois ramasseurs, transformateurs et vendeurs, de la production laitière de nos campagnes, détenaient de véritables monopoles de fait, à Paris et dans les principales villes de France.

Détenant l'exclusivité du ramassage, ils refusaient aux producteurs de prendre leur lait si ces derniers n'acceptaient pas leur prix de famine.

#### V. Le Trust international des matières grasses.

Ce fameux Trust hollandais, dont le Conseil d'Administration comprend des personnalités de tous les pays, sauf des Français, et qui contrôle chez nous 95 0/0 de l'industrie des matières grasses, huile, margarine et savonnerie.

Lorsqu'un député national de Dijon préconisait à la Chambre la culture sur notre sol des plantes oléagineuses, telles que le colza, l'œillette, la navette, le Trust « Unilever » n'hésitait pas à mettre dans la balance sa puissance financière et à torpiller le projet.

Si en 1941, la France constate avec effroi l'insuffisance de ses ressources en matières grasses et en produits oléagineux du fait du blocus, c'est au Trust International l'auteur qu'elle le doit.

Ces quelques exemples suffisent à prouver que les paysans français ont à souffrir des Trusts, au même titre que les petits entrepreneurs, les artisans et même les grandes industries indépendantes.

Aujourd'hui encore, la paysannerie, pièce essentielle du relèvement français, objet constant des préoccupations et de la sollicitude du Maréchal, risque de se voir paralysée par leur criminelle activité.

Les Légionnaires et tous les Français avec eux ne pourront jamais reconnaître l'insigne bénéficiaire du Maréchal a gratifié le Pays le jour où le premier il a démasqué et condamné l'activité néfaste des organismes internationaux qui travaillent à imposer leur tutelle à la France.

### Jeunesse du Quercy

Jeunes, qui appartenez à un Mouvement de Jeunesse, jeunes des écoles, et vous jeunes isolés, je vous convie à visiter caves et greniers et tous les recoins de vos départements, pour signaler à nos pères, pour signaler à nos pères, pour signaler à nos pères les objets inutiles en métaux non ferreux qu'ils n'ont pas toujours le temps de rechercher.

Vous aiderez ainsi le gouvernement du Maréchal dans sa lourde tâche qui consiste à éviter au seul de l'hiver, le chômage de l'industrie française.

Je compte sur vous tous pour venir une fois de plus en aide à ceux que menacent la misère et la faim.

Et vous jeunes récupérateurs, je vous accompagne de mes vœux d'abondante moisson. — X. Lian, délégué-commissaire à la Jeunesse.

### On va ramasser les métaux non ferreux

Le délégué-commissaire à la Jeunesse, adresse un appel pressant en faveur des Jeunes qui samedi prochain 15 novembre passeront chez eux de 14 h. à 18 heures afin de recevoir les métaux non ferreux qu'ils n'ont pu jusqu'à maintenant porter au centre de récupération.

A maintes fois expliqué l'importance de cette récupération pour l'industrie française. On a dit qu'ils ne sont destinés qu'à notre industrie seule, que c'est la seule manière d'éviter le chômage de 300.000 ouvriers de chez nous, que le prix d'achat actuel est le triple du prix mondial, que le reçu de cession donnera en outre un droit de priorité pour l'obtention des produits contenant ces métaux.

Les Cadurciens ont une trop haute idée de leurs devoirs de Français pour qu'il ne soit nécessaire d'insister sur ce point.

Ce que leur demande le délégué à la Jeunesse c'est de remettre le plus d'objets possible et au moins un par foyer aux jeunes qui spontanément ont répondu à l'appel du gouvernement.

Habitants de Cahors, vous encouragez les Jeunes en leur vendant vos vieux ustensiles inutilisés et inutilisables en cuivre, nickel, étain, plomb, etc... et en leur réservant un accueil chaleureux.

Les personnes qui ne seraient pas chez elles samedi entre 14 et 18 heures peuvent s'adresser à la délégation de la Jeunesse, 18, avenue de Toulouse, en indiquant l'heure à laquelle elles désirent que les jeunes passent chez elles.

Done Cadurciens n'oubliez pas samedi de charger les charrettes des Jeunes de tous les métaux non ferreux dont vous pouvez disposer.

### LA VENTE DU CAFÉ

Par arrêté préfectoral, dans le Lot, il pourra être délivré 60 grammes de café par en échange du coupon n° 3 du mois de novembre 1941, de la carte d'alimentation, exception faite des consommateurs des catégories E, J1 et J2.

La vente du café mélangé et du café décaféiné demeure autorisée pour les consommateurs autres que ceux des catégories E, J1 et J2 dans les conditions prévues à l'article ministériel du 16 juin 1941, savoir :

- 1<sup>o</sup> Café mélangé. — 150 grammes de mélange moulu ou non moulu de café et succédanés dont la composition comprendra 60 grammes de café pur.
- 2<sup>o</sup> Café décaféiné. — 60 grammes de café décaféiné, sans mélange de succédanés.

### COLIS DE NOËL POUR LES PRISONNIERS

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 novembre, limite de rigueur, il pourra être expédié aux prisonniers un colis dit de Noël, pouvant contenir une quantité de denrées notablement supérieure à celle fixée pour les colis habituels.

A partir de décembre, les colis pour prisonniers pourront comprendre 1 paquet de tabac et 1 paquet de cigarettes ou 3 paquets de cigarettes.

### 12 hectares de vin pour les producteurs

Un arrêté du Préfet de la Région de Toulouse, fixe la quantité du maximum de vin laissée à disposition des producteurs.

La quantité maximum de vin que les producteurs de la Région de Toulouse, dont la récolte est inférieure à 50 hectolitres, pourront conserver pour leur consommation et pour celle du personnel travaillant sur leurs exploitations, est fixée, pour la campagne 1941-1942, à 12 hectolitres.

### Trafic d'ail

La police, ces jours derniers, a découvert une affaire de trafic d'ail.

L'ail était vendu par M. Vergnes, courtier en fruits et en légumes à Caussade, à raison de 30 à 35 fr. le four pesant, environ 1 kg. 250.

Procès-verbal a été dressé et 20 kilos d'ail non encore vendus ont été saisis.

BIBLIOTHÈQUE



# CAHORS

« UN PRISONNIER VOUS PARLE ! »

La Légion des Combattants communique :

Les légionnaires et tout particulièrement les familles des prisonniers de guerre sont instamment priés d'assister à une conférence qui sera donnée au Théâtre Municipal, le vendredi 14 novembre à 20 h. 30.

M. Voiron, inspecteur des P.T.T. à Cahors, rapatrié d'Allemagne, traitera le sujet suivant : « Un prisonnier retourné d'Allemagne vous parle ».

L'orchestre symphonique, sous la direction de M. Bourjade, prêtera son concours. La Légion prie les auditeurs de ne pas oublier nos prisonniers. Des boîtes seront déposées à l'entrée.

## REPARTITION DES SEMENCES DE POMMES DE TERRE

Afin d'assurer aussi équitablement que possible, la répartition des semences entre les utilisateurs, le Ministère de l'Agriculture a décidé que les distributeurs (négoceurs ou associations agricoles) recevant des plants devront faire connaître au Maire des communes dans lesquelles ils ont effectué des ventes pendant la campagne 1938-1939 :

a) Le tonnage vendu en 1938-1939 ;

b) Le tonnage proportionnel sur l'attribution directe qui leur est faite par le bureau national pour 1941-1942.

Les quantités indiquées par les différents fournisseurs de la commune seront réparties entre les agriculteurs de la commune par le Maire assisté de deux délégués du Syndicat corporatif agricole ou, à défaut, de deux agriculteurs, producteurs de pommes de terre. Cette répartition sera, en principe, basée sur la quantité de pommes de terre de la récolte 1941 livrée par chaque producteur au ravitaillement général, soit spontanément, soit en exécution des ordres de livraison.

Les agriculteurs qui, sans avoir effectué l'objet d'une exonération officielle n'auraient pas satisfait à leurs obligations, seront implicitement éliminés de la répartition.

Il est indispensable, en effet, que les producteurs n'ayant pas rempli leur devoir dans les temps difficiles que nous traversons, soient pénalisés, et par contre, il faut récompenser ceux qui auront répondu à l'appel du secrétaire d'Etat au ravitaillement.

Il est entendu que les producteurs ayant bénéficié d'attribution de plants, soit au titre « multiple », soit au titre de la priorité « contrat de culture » profitent également de cette répartition.

## Chronique des Théâtres

### THEATRE MUNICIPAL

#### Bach dans l'opérette « Mamselle Nitouche »

Le vœu du public, de voir notre comique national Bach, dans une opérette, « Mamselle Nitouche » est réalisé. Entouré d'une troupe brillante, il n'y a aucun doute que cette opérette retrouvera le succès triomphal qu'elle a connu à sa création à Paris.

Cette représentation aura lieu au Théâtre Municipal, le 18 novembre.

#### Convalescence qui traîne

Après une maladie, il est bien rare que les forces reviennent toutes seules. On peut haïr le retour de la santé en faisant un usage quotidien de Quintonine. Cet excellent fortifiant améliore l'état général, donne plus d'énergie, augmente la résistance à la fatigue. Quintonine : 5 fr. 85 le flacon. Ttes Pharmacies et Pharmacie à Cahors.

A VENDRE, 8 kilomètres Cahors, 3 hectares de terre, dont 1 hectare de bois de chauffage. Petite maison. 12.000 francs. Ecrire : Désiré, Bureau Journal du Lot, qui transmettra.

## DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais  
par LOUIS D'ARVERS

Le collier offert par Steel à sa femme était une pure merveille. Diamants et rubis s'y combinaient en assemblage du goût le plus artistique.

Il complétait une toilette de haut style en noir blanche rehaussée de vieux points d'Angleterre qui faisait valoir la grande beauté de Kate, mais elle était effroyablement pâle en faisant son entrée chez leurs hôtes.

M. Venables à qui revenait naturellement l'honneur de la conduire à table était un gros homme congestionné, plus appréciateur d'un bon menu que d'une jolie femme ; ses yeux étaient déjà fixés sur le menu avant même que sa voisine fut assise.

Sa conversation était limitée aux seules questions culinaires.

Après lui avoir prêté une attention suffisamment polie au début du repas, Kate risqua un regard sur les vingt-quatre convives qui entouraient la table.

Elle n'avait pas été présentée à son voisin de droite dans la confusion de l'arrivée. Mais elle lut son nom sur le menu :

M. Langogne, et tout de suite, son intérêt fut éveillé.

Elle se retourna vers lui, dès qu'elle vit, le maître de maison absorbé par un plat plus particulièrement réussi, ce qui la délivrait de son ennuyeuse conversation, et avec un sourire, elle lui désigna les cartes portant son nom et le sien.

— Ces cartes nous présentent l'un à l'autre puisqu'on a oublié de le faire, commença-t-elle.

Il s'inclina et la gratifia d'un regard sympathique. Il avait l'air franc et bon.

Votre nom n'est pas un nom de Delverton ? dit-elle pour engager la conversation.

— Non, en effet, surtout orthographe ainsi, dit-il gaiement.

— C'est le nom d'un grand écrivain.

— C'est en effet le nom d'un écrivain, dit-il avec la même bonne humeur à laquelle se mêlait maintenant un peu d'embarras.

— Vous le connaissez ?

— Je suis Langogne en personne, dit-il, s'inclinant avec un plaisir évident.

## Les Sports

### Football-Association

Stade Cadurcien (1) bat U.S. Le Gua (1) par 1 but à 0. — Entre deux matches de championnat a eu lieu cette partie amicale qui mettait aux prises deux équipes du Quercy-Rouergue.

Comme dans les précédentes rencontres, l'attaque cadurcienne brilla par son efficacité constante devant les buts visiteurs. La première mi-temps entièrement à l'avantage des Stadistes vit ceux-ci faire de la dentelle et rester aussi stériles. Les locaux se laissèrent manœuvrer et imposèrent un jeu aérien par les habitants du Rouergue dans lequel ces derniers furent supérieurs.

La mi-temps arriva sur un score nul, 0 à 0.

La deuxième partie du jeu idéologique à la première fut pour les Stadistes un avantage tout aussi grand dans lequel ils ne tirèrent aucun profit. Les joueurs du Gua ne purent à aucun moment s'organiser et restèrent repliés en défense ; cette méthode aurait pu leur valoir une lourde défaite si les Cadurciens avaient possédé des buteurs. Enfin dans le dernier quart d'heure, sur une action personnelle du demi-centre qui shoota aux buts, le goal visiteur ne put bloquer et l'avant-centre cadurcien s'empara de la balle pour l'envoyer dans les filets. Ce fut sur cet unique but que s'acheva cette rencontre.

Dans l'équipe du Gua les demis insuffisants ne purent permettre aux avants de jouer l'attaque. Les arrières s'acquittèrent bien de leur travail. Au Stade où l'on notait la rentrée de Chemin, ancien joueur et capitaine de l'A.S. St-Etienne amateur, la même remarque qu'aux précédents matches est à faire. Il manque de réalisateurs et aussi une plus grande cohésion dans les avants. L'équipe gagnerait à être mieux dirigée car elle semble jouer sans capitaine. Bon arbitrage.

En lever de rideau : Stade (1) et Le Gua (1) font match nul, 1 à 1.

A Puy l'Evêque, dimanche 16 novembre 1941, championnat du District, Quercy-Rouergue. Stade Cadurcien (1) contre U.S. Puy l'Evêque (1). — Premier match officiel dans lequel les Stadistes Cadurciens trouveront sur les Puy l'Evêque jouant sur leur terrain, une équipe difficile à vaincre.

Si les Cadurciens restent toujours aussi inefficaces une surprise leur arrivera sans tarder.

### STADE CADURCIEN

Rugby. — Dimanche 16 novembre au Stade Lucien Després deux grands matches de Rugby ; A 15 h. 30, le Stade Caussadais (1) donnera la réplique à notre excellente équipe réserve. A 15 heures c'est le Toulouse Université Club qui sera opposé aux hommes de Puhrar.

Les Universitaires ont toujours prouvé une excellente impression à Cahors, par leur jeu rapide, plaisant et des plus corrects. Aussi nous avons la certitude d'assister à une belle partie de Rugby et le Stade fera sa dernière mise au point avant d'aller affronter, le dimanche suivant, en Coupe du Périgord-Agenais, le Club athlétique Eymetois à Eymet.

## ARRONDISSEMENT DE CAHORS

### Albas

#### « LA DEMOCRATIE CONTRE LA NATION »

(Opinion d'un paysan)

Comme le praticien qui débride la chair pour extirper la partie dangereuse, M. Emile Laporte, gyeec talent, dans son livre « La Démocratie contre la Nation », a mis à nu les tares du régime défun, dans un relief saisissant, empreint d'une profonde amertume.

Dans nos esprits frustrés, nous avions la vague intuition du mal qui s'accomplissait, de la course à l'abîme qui s'accélérait, mais aucune réaction ne s'élevait, et le rôle des Cassandre ne provoquait que l'ironie.

Il a fallu la déroute pour secouer une inertie coupable, les deuils, les ruines amoncelées sur lesquelles plane le spectre de la mort.

Au sein d'une petite élite, M. Emile Laporte, d'une plume cœcère, vengeresse, avec une logique

inflexible, a stigmatisé les fautes, les crimes même et d'un cœur ulcéré il brûle ce qu'il a adoré dans un passé déjà lointain.

« Que la République était belle sous l'Empire ». Pourquoi l'a-t-on gâchée, prostituée ?

La démocratie, quelle ironie ! La souveraineté nationale, quel leurre ! Je n'en veux qu'un exemple, bien terre à terre : n'est-il pas absurde de demander à des gens leur opinion sur des questions de politique, et surtout de politique étrangère, qu'ils n'ont ni le temps d'étudier ni les moyens de connaître ! N'est-il pas absurde de donner le même bulletin de vote à un sot et à un homme d'esprit ? C'est beaucoup plus dangereux que de permettre à un enfant de jouer avec des allumettes.

Après le jugement porté sur la démocratie par le penseur Amiel, voici ce que je lis dans « Les Opinions de M. Jérôme Colquard », d'Anatole France : « Et l'université française, déclarait-il, est un pé-nigaud. Le gouvernement est pulvaire ainsi que le monarchisme qui repose sur des fictions et vit d'expédients. Il importe seulement que les fictions soient acceptées et les expédients heureux. » En République, les fictions étaient corrompues et les expédients désastreux.

L'historien Bainville, dans son discours de réception à l'Académie Française, déclarait : « Le régime représentatif souffre d'un grand mal. C'est que les citoyens ne savent pas toujours se faire très bien représenter. Le système électif a un vice, c'est que les plus dignes ne sont pas toujours les élus. L'institution parlementaire a une plaie. C'est la corruption. »

Le discours de M. Laporte devait être écrit et nous sommes légion ceux qui désirions voir nos dirigeants nos blâmes et nos aspirations. Il le fait d'une façon saisissante et on le lit avec un intérêt qui ne se lasse pas d'un bout à l'autre.

Pierre COUAILLAC.

### Concots

Trouvée morte. — Jeudi soir, Mme Marie Galan, âgée de 75 ans, qui vivait seule dans sa maison du bourg, fut trouvée morte dans la cour. Le médecin appelé aux fins de constatations conclut à une mort naturelle provoquée par une crise cardiaque.

A sa fille et à son genre domiciliés à Gaillac (Tarn) nous offrons nos condoléances.

### Pradines

Conférence pour l'extension de la culture du tabac. — Dimanche 9 novembre courant a eu lieu dans notre commune une importante réunion de cultivateurs convoqués par la Fédération départementale des Syndicats de planteurs de tabac à une conférence destinée à les informer des importants avantages que le Gouvernement entend accorder à l'avenir aux cultivateurs adonnés à cette culture.

La séance a été présidée par M. Cosse, facilité de ce présentoir de la Fédération Nationale des Planteurs, Membre du Bureau de la Fédération départementale et Expert à la 2<sup>e</sup> Commission du Magasin de Cahors.

Après quelques mots de bienvenue M. Cosse donna la parole à M. l'Entrepreneur du Magasin de Cahors qui, dans un langage clair, simple et précis, exposa aux auditeurs, presque tous anciens planteurs, les avantages que l'Etat leur accorderait au cours de la prochaine année s'ils étaient en mesure d'augmenter sensiblement leur culture de tabac. Ces avantages consistent essentiellement en une augmentation substantielle des prix d'achat au producteur en sorte que le tabac demeurera longtemps encore la culture la mieux rémunérée dans la région. En outre, tous les cultivateurs adonnés fidèles à la culture du tabac recevront dès novembre 1941 une ration supplémentaire mensuelle de 3 paquets de « gris » ou 6 paquets de cigarettes ; ces chiffres seront doublés à partir d'avril 1942 si la superficie cultivée en 1942 est supérieure d'au moins 10 % à celle cultivée en 1941.

M. l'Entrepreneur fit un vaste appel aux quelques cultivateurs non planteurs de la commune qui ne pouvaient obtenir des transports une avance pécuniaire de l'Etat pour leur permettre de parer à une première installation et bénéficier également d'une ration supplémentaire de tabac à fumer.

M. Cosse a rappelé l'entière collaboration, féconde excellente qui

régnent entre les cultivateurs et l'Etat ; il trace à chacun le devoir que lui dicte son propre intérêt ; le tabac a été pour l'agriculteur du Lot une ressource essentielle pendant les dures périodes de bas prix que nous avons traversés ; il sera une source nouvelle de richesse pendant la période qui commence et le cultivateur et trouvera en outre une personnelle et enviable satisfaction. Il lève la séance au bruit des acclamations à l'adresse du Gouvernement.

### Montcau

Football. — Dimanche dernier, 9 novembre, l'équipe 1 du S.A.M. s'est déplacé à Lauzerte. Après une partie âprement disputée, notre onze est sorti victorieux par 2 buts à 1. Première mi-temps, toute à l'avantage de notre onze ; en deuxième mi-temps, Lauzerte domine, mais ne peut marquer qu'un but grâce à notre solide défense.

Dimanche prochain, 16 novembre, sur le terrain de la gare, nos deux équipes recevront les équipes correspondantes du F.C. de Castelnaud, Coup d'envoi à 14 h.

### Puy-l'Evêque

Avies de la Mairie. — Les consommateurs de la commune de Puy-l'Evêque ne bénéficiant pas de l'abatage familial (pore ou mouton) sont priés de venir se faire inscrire à la mairie avant le 15 novembre. Les pores et moutons destinés à l'abatage familial seront également déclarés à la mairie entre le 10 et le 20 novembre. Les animaux ainsi déclarés ne seront pas réquisitionnés.

Publication de mariage. — Entre M. Merle Henri-Marcel-Alphonse, employé de chemins fer à Puy-l'Evêque et Mlle Brillion Ginette, sans profession, domiciliée à Tessonnières (Tarn).

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Décès. — Mme Vve Cambon, née Marie Fourcade, cultivatrice à Villède, décédée à Puy-l'Evêque à l'âge inhumain de Lherm. Elle était âgée de 86 ans.

La défunte est la grand-mère maternelle de M. Dalard notre sympathique directeur de l'école de garçons. Nous lui adressons ainsi qu'à toute sa famille nos oies sincères condoléances.

## ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

### Figeac

Bouillon du Secours National. — Le public est informé que la délivrance du bouillon et du plat de légumes, organisé par le Secours national, commencera le mercredi 19 novembre. La distribution se fera de 11 h. 30 à 12 heures.

Les personnes désireuses de bénéficier de cette mesure sont invitées à se faire inscrire dès à présent au bureau de bienfaisance. Seules, pourront consommer sur place les personnes de passage, ou les enfants des écoles dont les parents habitent la banlieue, et qui ne peuvent se rendre à leur domicile pour prendre leur repas. Quant aux autres personnes admises à participer à la délivrance faites par le Secours national, elles devront se munir préalablement des reçus nécessaires et être porteurs de leur carte d'alimentation.

Nous rappelons que les prix exigibles proviennent pour tout le monde, ont été fixés à :

Bouillon (sans pain) 0 fr. 60 ; plat de légumes, 2 fr. 40.

Des prélèvements sur tickets de la carte d'alimentation sur les matières sèches au rationnement seront effectués au préalable avant la délivrance de la nourriture.

Remise des armes et munitions. — Suivant les dispositions de l'arrêté de M. le préfet du Lot en date du 28 octobre 1941, les personnes possédant des armes à feu et des munitions doivent les déposer au commissariat de police, avant le 15 novembre dernier délai.

Ne rentrez pas dans les armes à déclencher celles de chasse, de panoplie ou de jardin. — Le Maire, J. Loubet.

### A peu de frais

Vous assurez le bon fonctionnement de vos organes en prenant régulièrement, chaque soir, une tasse de tisane Vichyfloré. Vichyfloré stimule le foie et libère l'intestin. Vichyfloré : 6 fr. 90. Ttes Pharmacies.

Il doit être pourtant assez rare de trouver une idée féconde en lisant les journaux, dit Kate sans la vouloir, et comme poussée par une force intérieure.

— Les faits sont des choses positives, chère Madame, et le plus souvent ils ne suggèrent aucun développement digne d'intérêt. Cependant il peut se présenter des cas qui sollicitent la curiosité d'un romancier parce qu'ils sont capables de leur inspirer d'intéressants développements psychologiques.

Kate commença de regretter d'avoir engagé la conversation sur ce terrain, elle était sûre maintenant qu'il allait lui parler de son procès et elle vait froid au cœur.

— Pour ne vous citer qu'un cas, poursuivit, en effet, le dramaturge, je me suis aperçu l'an passé d'un cas vraiment extraordinaire.

— Lequel ? ne put se tenir de demander Kate pâle d'émotion contenue, parce qu'elle était sûre de la réponse.

— Le cas Méchin.

Langogne s'était complétement tourné vers elle et la regardait en face comme on regarde à table son voisin, quand on dit, ou qu'on écoute, une chose qui sort des banalités courantes.

## DICTIONNAIRE SELECTIONNÉ

**B** BONHEUR n. m. Etat complet de bonheur. Prov. Le bonheur sourit aux audacieux... et à ceux qui achètent des billets de la Loterie Nationale.

**C** CADEAU n. m. Présent, don. Prov. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Le meilleur des cadeaux : Un billet de la Loterie Nationale.

### Mareilhac

Pour les Jeunes. — Dimanche 9 novembre, à onze heures, M. Pradié, délégué du commissariat général à la jeunesse au sport, a fait à Mareilhac, une très intéressante conférence.

Il a été reçu à l'ancienne maison d'école, par MM. Pradines, maire, Delmas, ancien député et chef de la Légion cantonale, Milhau, président de la Société sportive locale. Les enfants des écoles accompagnés de leurs maîtres et d'un grand nombre de personnes s'étaient rassemblés pour écouter l'orateur.

M. le Maire a donné la parole à M. Delmas qui a, non seulement présenté le conférencier, mais porté une vue d'ensemble sur l'œuvre entreprise par des personnalités éminentes auprès de nos jeunes ruraux. En quelques phrases d'une éloquence indiscutable, M. Delmas a montré les ressources latentes dispensées chez les jeunes et qui formeront la France de demain. « S'occuper efficacement de la jeunesse, c'est faire le geste du sèmeur ; c'est préparer les riches moissons de l'avenir. »

Enfin, M. Pradié a développé le programme de cette même jeunesse, programme vaste mais réalisable avec de la foi et de la bonne volonté. Le conférencier a mis en relief les devoirs des jeunes, devoirs que l'on peut résumer par ces mots : union et travail dans la santé morale et physique. Les anciens, à leur tour, doivent préparer, à leurs fils, cette ambiance propre à favoriser l'éclosion des plus hautes possibilités humaines. Personne n'est exclu de cette grande tâche, personne ne doit refuser de prêter la main à cette élévation des jeunes vers un idéal de justice et d'amour.

Quand on a la foi, le cœur est préservé des atteintes du temps. Le sport et l'éducation feront, pour chaque individu, « une âme saine dans un corps sain ».

Quand M. Pradié eut terminé sa conférence, on procéda à l'élection verbale de deux représentants de la jeunesse communale. M. Bernard Caussanel et Mlle Jeannette Falguères furent désignés sans contestation.

Bonne journée pour la reconnaissance de notre cher pays !

### AVIS DE DECES

Madame CASTELNAU ; Monsieur et Madame CHAVANIER, née CASTELNAU et leur enfant ; Madame Veuve CASTELNAU ; Monsieur et Madame ROLDES et leurs enfants et tous les autres parents et alliés vous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Léon CASTELNAU**  
Retraité de la S.N.C.F.  
décédé dans sa 53<sup>e</sup> année et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 14 novembre 1941 à 9 h. 30 en l'Eglise Cathédrale. Réunion maison mortuaire, 20, rue Dominié à 9 h. 15 précises.

### REMERCIEMENTS

Madame Marthe PELET ; Monsieur et Madame LUFFEAUX et leur fils ; les familles LARRIVE, SARRIBÉ, BOBLIN et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Veuve PELET**  
Née LARRIVE

## SELS LARGAN

« Votre Dépuratif »  
9 f os le Flacon - Ttes Pharmacies

### PETITES ANNONCES

**ACHATS DE BOUTELLES**  
Eaux Minérales, Bordelaises  
Litres non gravés  
Bourguigne et Champagne  
1 fr. 50 pièce

4. FARGE, 6, avenue de la Gare CAHORS. — Téléphone 43

Emplacement à domicile suivant quantité

### ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Frayssinet

La réunion des intéressés dans le chemin de Lamostonie a constitué l'Association syndicale pour l'élargissement, l'amélioration du chemin rural n° 9 de Lamostonie. L'adhésion a été unanime. L'Association a constitué régulièrement son Bureau.

### Martol

Camp de jeunesse. — Les jeunes gens de notre commune au nombre de sept, sont partis jeudi dernier, 6 novembre, pour le camp de Gabarrat (Landes). Ce sont : Arrestier André, Campastie Fernand, Cayzac René, Daubert Lucien, Delnaud Georges, Fouilloux Julien et Fromage Armand.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

### Chasse pour les prisonniers.

Le St-Hubert Club Mareilhacais invite tous les chasseurs de la commune à consacrer leur journée du dimanche 16 novembre à la chasse pour les prisonniers et à assister à la réunion d'organisation de cette journée qui aura lieu le samedi 15 à 20 heures, (heure légale), à la Mairie. Il compte sur la bonne volonté de chacun. Comme l'an passé, lièvres et lapins, seront transformés en un savoureux civet. Les boîtes seront remises au Comité des prisonniers qui se chargera avec plaisir de la distribution et de l'envoi à nos camarades.

### ETUDE DE Maître Jean FABRE

Notaire à Cahors

### VENTE DE MOBILIER AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le public est informé qu'il sera procédé le vendredi 14 novembre 1941 à quatorze heures, à Cahors, 15, Boulevard Gambetta (ancien grand Séminaire), dans une salle de rez-de-chaussée, première cour d'entrée, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers comprenant notamment :

Fauteuils et chaises, style Louis XIII, table à volets, table peinte, table marquetée, meuble bibliothèque, consoles dont une style Louis XV avec glace assortie ; bahut deux corps, canapé et deux fauteuils Louis-Philippe velours vert, glaces, un fauteuil ou tapis, fauteuils cannés, un fauteuil Voltaire et quatre chaises rembourrées et divers autres objets dont tableaux divers encadrés, en assez grand nombre.

La vente aura lieu au comptant et quinze pour cent en sus pour frais.

Imp. COUILLANT (personnel intéressé) Le rédacteur : J. PARZYNSKI

Pour avis : J. FABRE.